



# Cgt-Educ'Action de l'académie de NICE



Dans les Alpes Maritimes :  
34 bd Jean Jaurès 06300 Nice  
06.62.01.08.93  
2degre06@cgteducationnice.org

Dans le VAR : 13 Avenue de l'amiral Collet 83000  
Toulon tél : 06.59.95.68.28  
mail : [cgt-education83@orange.fr](mailto:cgt-education83@orange.fr)  
site : [www.cgt-education-var.fr](http://www.cgt-education-var.fr)

## DECLARATION PRÉALABLE DE LA CGT EDUC'ACTION AU CTA DU 17 MARS 2014

En 2013, première année du plan dit de résorption de la précarité, la CGT Éduc'action avait déjà dénoncé les conditions scandaleuses des concours réservés.

La mise en pratique des épreuves parfois chaotiques, les problèmes liés aux conditions d'éligibilité des collègues, les concours parfois non ouverts alors que des collègues exercent dans ces disciplines...

Malheureusement, 2014 ne sera toujours pas l'année de la fin de la précarité. Alors que les premiers résultats commencent à tomber, nous ne pouvons que constater que la situation est loin de s'améliorer. Pire, le durcissement de la sélection fait qu'un quart des postes offerts aux concours reste non pourvu!

La CGT Éduc'action demande une intervention urgente du ministre auprès des jurys pour que tous les postes soient pourvus.

Plus globalement, la CGT Éduc'action demande l'ouverture de négociations pour une réelle résorption de la précarité, le plan Sauvadet est loin de répondre aux besoins actuels !

La titularisation de toutes et de tous, sans condition de concours ni de nationalité, reste la seule réponse juste et efficace !

La dernière enquête PISA souligne une des conséquences de la politique éducative suivie par les gouvernements précédents, à savoir l'accroissement des inégalités dans notre système scolaire. Ce constat justifie la nécessité de réforme de l'enseignement prioritaire. Mais nous avons la malheureuse impression que ce que propose le ministère c'est de faire mieux avec moins sans avoir l'air de se moquer du monde ... Des annonces positives mais limitées cette année à seulement une centaine de collègues, une reconnaissance salariale basée sur des primes, et pour couronner le tout des DGH en baisse dans certaines académies.

Quand dans le même temps le gouvernement, dans le cadre du pacte de responsabilité, octroie au MEDEF un cadeau supplémentaire sans contrepartie de 35 milliards tout en s'engageant à diminuer la dépense publique de 50 milliards sur 2015 – 2017 en plus des 15 milliards supprimés dès cette année, on ne peut que s'inquiéter quant à la poursuite de ce plan concernant l'éducation prioritaire ainsi que quant aux re créations des postes promis au début de cette mandature (il en reste 35 000 et on serait encore loin d'avoir comblé les suppressions des 10 dernières années).

Ces orientations budgétaires ne pourront par ailleurs qu'aggraver encore la perte de pouvoir d'achat subie par les enseignant-e-s, 15% depuis 2000. Ce n'est pas le système indemnitaire proposé à une minorité d'enseignant-e-s du 1<sup>er</sup> degré qui rattrapera ces pertes qui représentent plus de 300 € par mois. L'ISAE est par ailleurs loin de régler l'inégalité existante entre les professeurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> degré.

Une des justifications de l'instauration du bac pro 3 ans a été d'instaurer une égale dignité entre la voie professionnelle et les deux autres voies, générale et technologique. Comment alors expliquer l'obstination du ministère à ne pas accorder aux professeurs des lycées professionnels la pondération de 1,1 en classes de 1<sup>ère</sup> et terminale, pondération accordée aux

certifiés et aux agrégés ? Ne pas accorder la même reconnaissance du travail effectué aux enseignant-e-s de LP qu'aux enseignant-e-s de lycées généraux et technologique c'est considérer le bac pro comme étant un sous bac. C'est malheureusement peut être bien ce qu'il est devenu avec la suppression de sa quatrième année. Le recul du ministère sur la réduction des périodes de formation en milieu professionnel va dans le même sens. Dans un contexte de promotion de l'apprentissage nous ne pouvons que nous inquiéter pour l'avenir de l'enseignement professionnel initial dans le cadre du service public.

C'est pourquoi la CGT Educ'action, avec les principales organisations syndicales de la fonction publique, CGT – FO – FSU – SOLIDAIRE, appelle les personnels de l'Education Nationale à cesser le travail demain, mardi 18 mars 2014 pour :

- La reconnaissance du rôle de la fonction publique, de ses missions et du travail de ses agents ;
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice ;
- La revalorisation de tous les salaires et le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat ;
- La création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics et l'arrêt des suppressions d'emplois en cours ;
- L'amélioration des conditions de travail.